

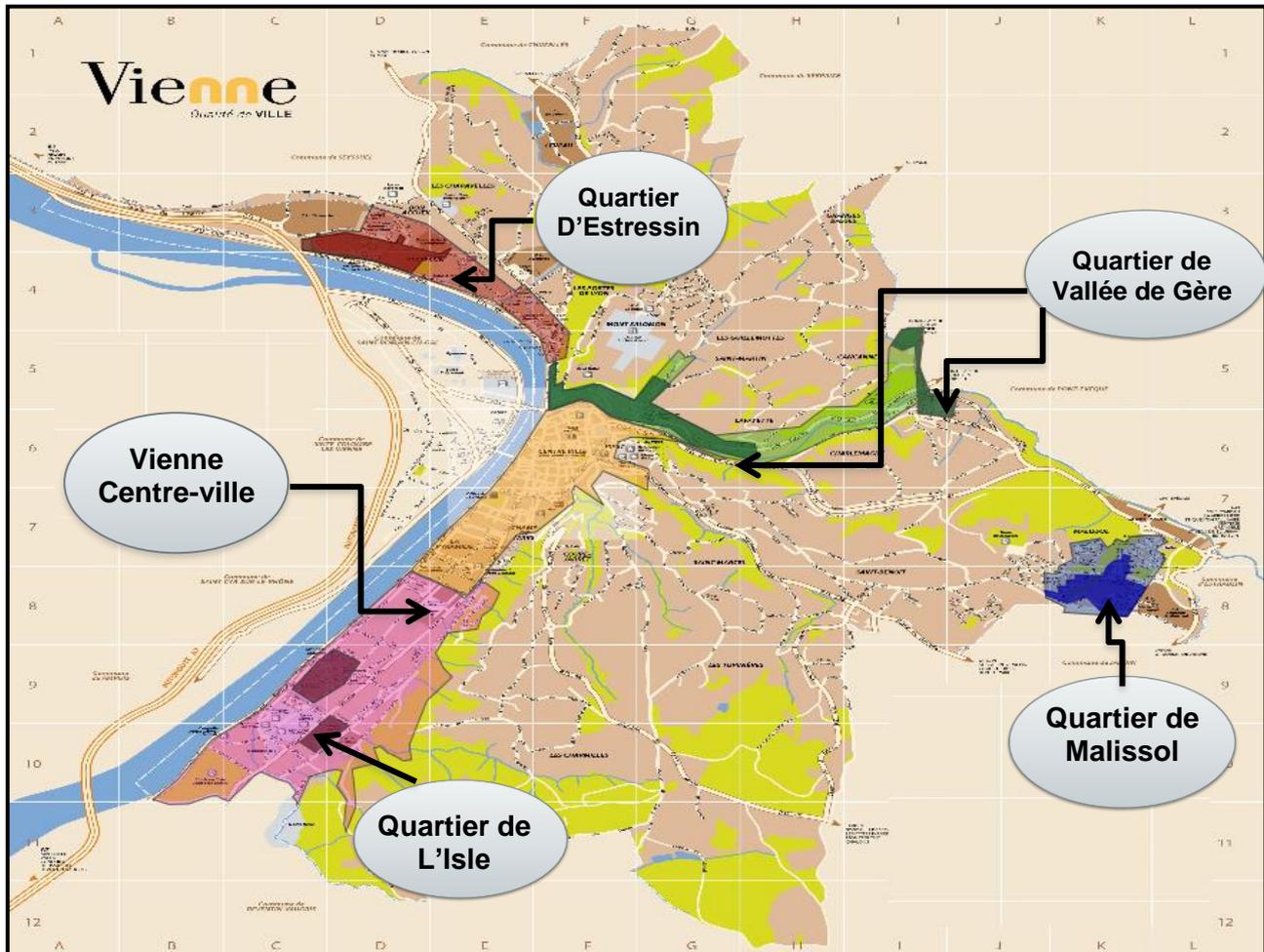
Projet d'Animation Globale 2020-2023

Centre Social de Malissol

1



Le territoire des centres sociaux de Vienne :



2

4

Centre sociaux en synergie

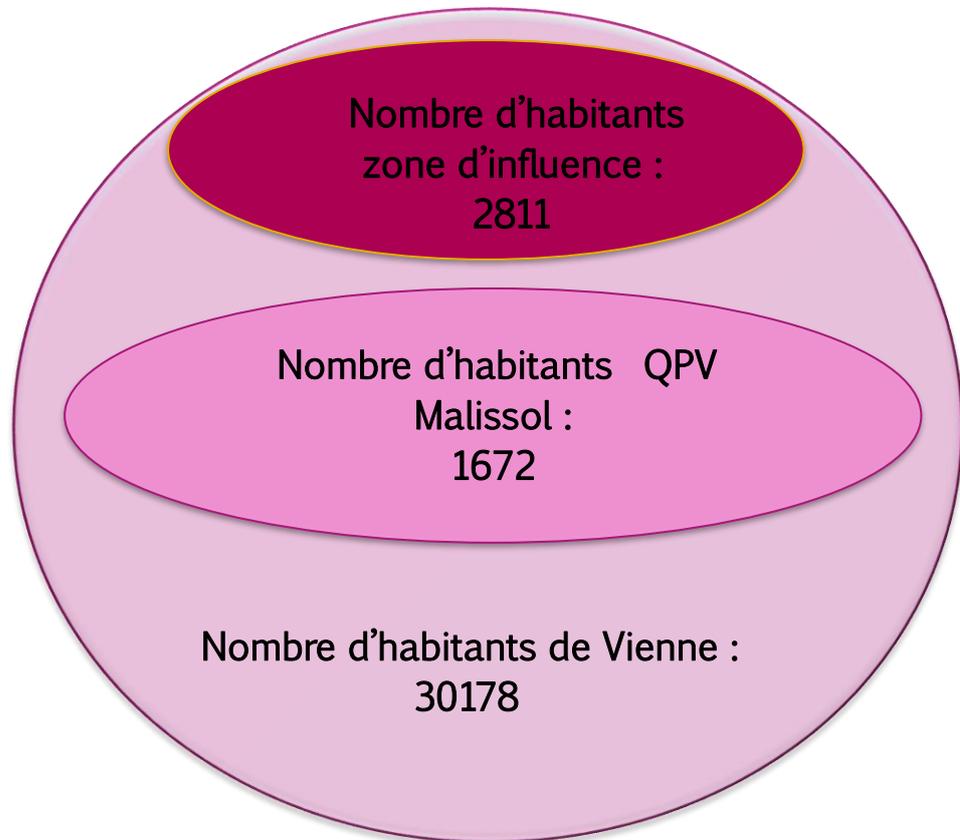
Une coordination à l'échelle de la Ville :

- 1 coordination stratégique inter-centres : le directeur du Centre Social de La Vallée de gère
 - 1 coordinateur administratif inter-centres : le directeur du Centre Social d'Estressin
- Des référents sur le pilotage d'actions thématiques pour les 4 centres sociaux
- Emploi : le directeur du Centre Social de Malissol
 - Jeunesse : le directeur du Centre Social et Culturel de l'Isle

Pouvoir d'agir des habitants :

- Conseil citoyen,
- Associations et comités d'habitants,
- Etc

Le quartier de Malissol :



Données Froides QPV :

- Quartier jeune : avec 41% de la population âgée de moins de 25 ans
- 46,8% de familles avec enfants contre 36,2% pour Vienne
- 20% de familles monoparentales.
- 38,5% des jeunes ont un retard scolaire à l'entrée en 3^{ème}
- Taux d'emploi : 50%
- 14% de demandeurs d'emploi .
- Taux de pauvreté :40,9% contre 20,6% pour Vienne

Les instances participatives :

L'un des axes prioritaires pour les 4 années à venir au niveau du centre social de Malissol est de mettre en avant la démarche participative des habitants.

Pour ce faire, on souhaite s'appuyer sur l'existant mais aussi et surtout développer de nouvelles instances participatives afin de mettre les habitants au cœur du développement du quartier.

- Le conseil citoyen :

Il existe aujourd'hui sur le quartier un conseil citoyen.

Initialement composé de 11 personnes, celui-ci s'est réduit comme peau de chagrin les derniers temps.

Grâce à la volonté des membres actifs et d'un dynamisme insufflé par certaines arrivées, celui-ci est aujourd'hui composé de 9 membres actifs et on travaille pour que de nouveaux membres nous rejoignent afin de faciliter la mise en place de commission internes réfléchissant à des thématiques comme l'environnement, la santé, l'éducation, la sécurité.

- Le comité d'habitants :

Afin de favoriser la démarche participative et pouvoir prendre en compte la parole de tous les habitants on souhaite mettre en place un comité d'habitants.

Celui-ci serait composé de 8 à 10 membres.

L'objectif étant d'accompagner les professionnels de la structure dans la mise en place d'actions, de projets émanant des habitants eux-mêmes afin de les rendre acteurs et auteurs de leurs loisirs et de leur quotidien.

- La commission familles :

Afin de pouvoir prendre en compte la parole de l'ensemble des publics, on souhaite mettre en place une commission famille

Celle-ci travaillera avec la référente famille à la mise en place de sorties, d'actions à destination de ce public, nous aidera à repenser et diversifier l'accès aux loisirs.

Nous souhaitons mettre au cœur de notre action la démarche participative, prendre en compte la parole des habitants, les accompagner à réaliser leurs projets, favoriser l'épanouissement des habitants au niveau individuel et collectif.

Phases d'élaboration du projet :

Pour le renouvellement du projet social, nous avons défini différents niveaux de participation.

Les comités et groupes dans lesquels les membres du comité d'habitants se sont impliqués :

- Le Comité de pilotage : l'instance de suivi et de contrôle de la démarche.

L'instance est animée par le directeur du Centre Social, en sont membres, la Ville de Vienne, les référents de territoire de la CAF, la directrice du service Animation ALFA3A, les représentants d'habitants, les partenaires, les financeurs, la déléguée de la Fédération des centres sociaux de l'Isère et les membres de l'équipe du Centre Social.

Son objectif est de stimuler la participation citoyenne, permettre l'appropriation du projet social par tous et générer des contributions qui auront vocation à construire et évaluer le futur projet social.

- Le Comité technique :

Celui-ci apporte un appui opérationnel et méthodologique

Il est composé des 4 directeurs des centres sociaux, de la responsable du service animation d'Alfa3a, de la chargée de mission politique de la ville de VIENNE, le référent de territoire CAF de l'Isère, de l'équipe de professionnels, de bénévoles du Centre Social et de partenaires.

Sa mission est de fixer la méthode de travail, coordonner et compiler l'ensemble des travaux, alimenter la réflexion des comités de pilotage et en reprendre les préconisations et remarques.

- Les groupe ressources :

Ce sont les différentes instances facilitant la démarche participative des habitants et ayant participé aux différentes phases d'évaluation et de définition des nouveaux axes retenus pour les 4 prochaines années..

Un projet en cohérence avec les politiques publiques :

Le nouveau projet d'animation globale a été écrit en prenant en compte le cadre du Contrat de Ville de l'Agglomération du pays Viennois 2015-2022 et en s'articulant avec les objectifs stratégiques du Nouveau Projet Educatif De Territoire porté et développé par la Ville de VIENNE (octobre 2018).

Il a été pensé en cohérence avec l'ancien projet et ce afin de rester dans une continuité d'accompagnement et de réponse aux enjeux du territoire qui s'avèrent nécessaires au regard du diagnostic et de l'évaluation du précédent projet social.

Il s'appuie sur l'analyse du diagnostic, à savoir une population jeune, une part de familles nombreuses importantes, une précarité sociale due en partie à un faible niveau de formation qui conditionne des difficultés d'insertion professionnelle instable.

Il tient également compte d'une approche en direction d'une population multiculturelle sans oublier la prise en compte du public vieillissant.

Le Projet Educatif De Territoire vise à réunir tous les acteurs éducatifs d'un même territoire pour échanger, mutualiser les idées, les expériences, les volontés et construire ensemble un projet commun.

L'objectif est de garantir une continuité éducative entre les projets d'école et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire et donc une meilleure articulation entre les différents temps de vie de l'enfant avant, pendant et après l'école.

Les Objectif du Projet Educatif De Territoire :

- Inscrire l'enfant et le jeune dans son environnement, au sens local et global, pour lui permettre de connaître, préserver et valoriser son environnement naturel et culturel
- Favoriser le « vivre ensemble » en développant les échanges inter-quartiers, interculturels et intergénérationnels, afin de lutter contre l'isolement et le repli.
- Promouvoir la santé pour viser le bien-être, l'équilibre et la prévention des risques.
- Accompagner la réussite scolaire et l'accomplissement de soi, pour lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'insertion professionnelle et sociale.

Les 3 piliers du Contrat de Ville :

- Le développement de l'activité économique et de l'emploi :

Le Contrat de Ville intègre des mesures pour encourager la création et le développement des entreprises, soutenir le commerce de proximité et l'artisanat.

- La cohésion sociale :

Le Contrat de Ville prévoit les mesures de soutien aux équipements sociaux, culturels, sportifs, et aux associations assurant le lien social sur le territoire.

Ils assurent un investissement complémentaire des partenaires du Contrat de Ville dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la justice.

- Le cadre de vie et le renouvellement urbain :

Le Contrat de Ville programme les créations d'équipements, la mobilité dans le parc résidentiel et l'installation de nouvelles activités dans le quartier.

Enfin, dans les territoires qui bénéficient du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), les contrats déterminent les objectifs opérationnels de transformation du quartier et de mixité sociale.

La méthode utilisée :

Lors du travail mené sur le diagnostic du territoire et sur l'évaluation du précédent projet, trois axes sont ressortis de manière significative comme étant des enjeux et des priorités pour les habitants et les professionnels :

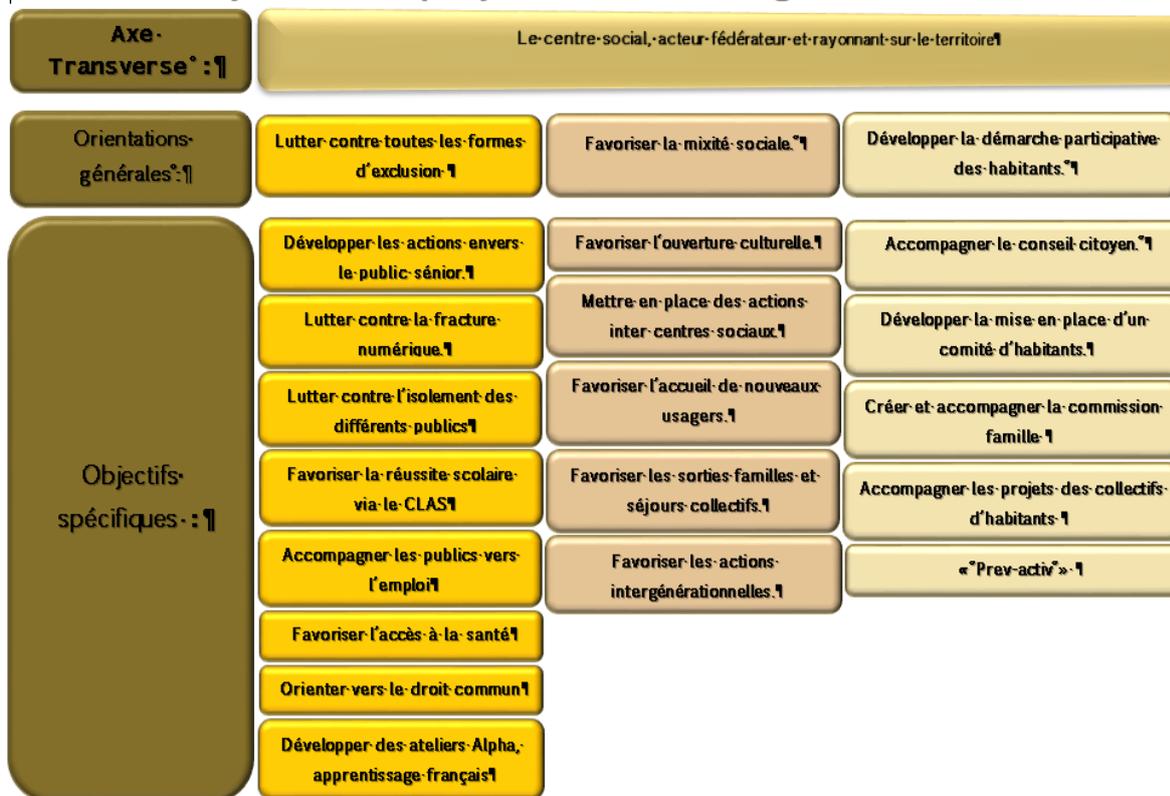
- Lutter contre toutes les formes d'exclusion.
- Favoriser la mixité sociale.
- Développer la démarche participative des habitants

Ces axes s'articulent autour de l'axe transversal qui sera notre fil rouge pour les années à venir

Il est décliné ensuite en orientations générales, elles-mêmes déclinées en objectifs spécifiques dans lesquelles nous retrouverons les différentes actions nous permettant d'atteindre nos objectifs.

Toute cette démarche a abouti à la réalisation de l'arbre d'objectifs .

L'arbre d'objectifs du projet d'animation globale 2020-2023



8

Le nouveau projet vise à :

- Lutter contre toutes les formes d'exclusions, qu'elles soient géographiques sociologiques, scolaires, professionnelles, précarité morale ou financière, rupture sociale, rupture institutionnelle, etc.
- Favoriser la mixité sociale qu'elle soit ethnique, culturelle, socioprofessionnelle, autre en dépassant les limites du quartier et en permettant aux habitants de Malissol d'élargir leurs champs géographiques et aller à la découverte du territoire, mais aussi en étant en aptitude d'accueillir des publics issus d'autres horizons géographiques et travailler avec eux sur des projets communs.
- Développer la démarche participative des habitants et leur permettre, au travers de différents dispositifs, de se faire entendre, de faire exprimer leur souhait pour un bien vivre quotidien, d'être acteurs de leurs loisirs.

Le Centre social doit être l'affaire des habitants, des familles.

Accueillir les habitants dans toutes leurs diversités et s'enrichir mutuellement.

Il doit donc s'attacher à les solliciter, susciter l'envie de s'engager mais aussi d'être à l'écoute des projets émergents afin d'accompagner leurs réalisations et les valoriser...

Le projet famille : une approche individuelle pour favoriser une prise en compte collective

Un projet familles est un projet spécifique à destination des familles comme son nom l'indique et intégré au projet social.

La prise en compte de la dimension famille, mission essentielle des Centres sociaux, est transversale aux activités de l'ensemble de notre association.

L'individu est d'abord considéré comme un membre appartenant à une famille et le rôle du centre social est de développer et de renforcer les liens au sein de la famille et entre les familles, dans une démarche de mixité sociale.

9

Intégré au projet d'animation globale, le projet familles :

- Répond aux problématiques familiales repérées sur le quartier.
- Développe les actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter-familles.
- Coordonne les actions et service de soutien à la parentalité développés au sein du centre social.
- Facilite l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites, par les partenaires, sur le territoire.

Le projet famille est le résultat d'une démarche participative et d'une construction commune des habitants-usagers, bénévoles, salariés du centre social et élus.

La question de l'implication des habitants et de leur pouvoir d'agir est donc un des fondements de notre travail quotidien.

Nous souhaitons travailler avec les parents qui sont de véritables ressources et développer avec eux des espaces dans lesquels, ils pourront :

- Echanger, se questionner.
- Trouver des réponses.
- Agir et être acteurs.
- Trouver un lieu, des professionnels qui pourront leur permettre de renforcer les liens familiaux.
- Elaborer des projets répondant à leurs attentes

Le centre social avec son secteur familles contribue à la mise en cohérence des actions autour de la parentalité en étant le relais des dispositifs existants, le REAAP notamment et en développant le travail partenarial avec les autres centres sociaux de Vienne, la PMI, le CAPE et la maison des assistantes maternelles du quartier.

Les objectifs opérationnels et les actions.

<p><u>Projet Familles :</u></p> <p>Renforcer les relations au sein des familles et entre les familles, et lutter contre l'isolement.</p>	Créer des actions parents-enfants pour les enfants de - 6 ans.
	Favoriser la réussite scolaire avec toutes les ressources locales
	Repenser l'accès aux loisirs en accompagnant les familles dans l'organisation d'animations.
	Soutenir la fonction parentale et les liens inter et intrafamiliaux
	Favoriser l'expression et la participation des familles
	Rompre l'isolement en favorisant le lien social.

La démarche d'évaluation :

L'évaluation a trois fonctions :

- Identifier les résultats et les écarts entre prévisions et réalités
- Expliquer et analyser les écarts
- Prendre en compte la réalisation finale ou apprécier les résultats

L'enjeu de l'évaluation est bien de permettre une meilleure adéquation entre nos actions et l'analyse des évènements, elle sert à nous faire progresser collectivement.

La Grille d'évaluation est un outil pour l'équipe, les habitants et les partenaires, pour évaluer ensemble les axes prioritaires à partir des actions les plus significatives.

11

AXES 1 - 2					
Action : Favoriser la participation et l'implication des habitants					
Objectifs	Effets attendus	Indicateurs d'évaluation : Quantitatifs Qualitatifs	Analyse des écarts	Niveau de satisfaction Regard croisé de chacun	Ajustements proposés
					

Le suivi de la mise en œuvre du projet :

L'évaluation du projet sera assuré par le comité d'habitants.

Celui-ci se réunira 1 fois par trimestre pour échanger avec les professionnels du Centre Social sur les actions en cours, les actions à venir, les perspectives de projets et ce afin de jauger par rapport aux axes et actions définies.

Il participera à la réflexion sur les enjeux de la Politique de la Ville et du PEDT.

Ils contribueront avec l'équipe du Centre Social à œuvrer au développement de la structure sur son territoire.

Le Comité d'habitants participera aux actions d'animation globale du Centre Social et à celles destinées aux familles.

Un Comité de Pilotage se réunira 1 fois par an en fin d'année pour évaluer avec l'ensemble des parties prenantes les avancées du projet social.

L'objectif étant de valider les projets et les actions engagées au regard des axes prioritaires.